



PRIME POUR LA VACCINATION DES CHATS ET CHIENS DOMESTIQUES

Formulaire de demande

A renvoyer dans un délai de **3 mois** à partir de la date de la facture vétérinaire :

CLIMAT ET VILLE EN TRANSITION
rue des Halles 4 - 1000 Bruxelles
E-mail : urb.primes@brucity.be

DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : Portable :
E-mail :

Compte bancaire N° : BE

Titulaire du compte :

Le titulaire du compte doit être la personne à qui la note d'honoraires du vétérinaire a été adressée.

DONNÉES RELATIVES À L'ANIMAL

Nombre de chat(s) vacciné(s) : Nombre de chien(s) vacciné(s) :
Montant de l'intervention :
Date de l'intervention :
Numéro de puce des animaux identifiés :

DOCUMENTS À JOINDRE

- 1.- Preuve attestant du statut BIM de la personne introduisant la demande de prime ou copie du dernier avertissement-extrait de rôle du ménage (prouvant la catégorie de revenus à laquelle appartient le demandeur) ;
- 2.- Note d'honoraire originale détaillée (facture), signée par le vétérinaire ;
- 3.- Preuve de paiement de la totalité de la note d'honoraire (extrait de compte...) ou facture avec mention « pour acquit » ;
- 4.- Copie de la page adéquate du carnet de vaccination.
- 5.- Copie des informations se trouvant sur la puce de l'animal (avec nom et adresse du propriétaire).
Pour cela, le propriétaire doit rendre l'ensemble des données personnelles accessibles sur le site internet CatID.
A défaut, une attestation signée par votre vétérinaire qui atteste que vous êtes propriétaire de l'animal et que vous êtes domicilié sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

En signant ce document, j'atteste avoir lu le règlement relatif à l'octroi de la prime communale demandée.

Bruxelles, le

Signature du demandeur :



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Développement urbain • Stadsontwikkeling
Climat et ville en transition • Klimaat en stad in transitie
Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel
T. 02 279 33 10 – urb.climat@brucity.be • urb.klimaat@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be